



Assemblée générale

Distr. limitée
10 juin 2021
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-Comité juridique

Soixantième session

Vienne, 31 mai-11 juin 2021

Projet de rapport

XIII. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales

43. Le Sous-Comité a noté que, à sa cinquante-huitième session, en 2019, il avait décidé qu'au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales », les consultations prévues se tiendraient à sa cinquante-neuvième session, en 2020 ([A/AC.105/1203](#), par. 278).

44. Le Sous-Comité a également noté que le Comité, à sa soixante-deuxième session, en 2019, avait approuvé la nomination, par la Belgique et la Grèce, d'Andrzej Misztal (Pologne) comme animateur et de Steven Freeland (Australie) comme vice-animateur des consultations prévues ([A/74/20](#), par. 258).

45. Le Sous-Comité a en outre noté qu'en raison de la pandémie de COVID-19, sa cinquante-neuvième session avait été annulée et que, conformément aux décisions et mesures prises par procédure écrite par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son sous-comité juridique ([A/75/20](#), par. 6, 7 et 26), les consultations prévues avaient eu lieu pendant les séances plénières de la présente session du Sous-Comité.

46. À la présente session du Sous-Comité, l'animateur et le vice-animateur ont tenu huit séries de consultations prévues pendant les séances plénières du Sous-Comité, avec des services d'interprétation, l'objectif étant de parvenir à un consensus sur la création d'un groupe de travail au titre du point 14 de l'ordre du jour.

47. À sa 1010^e séance, le 9 juin, le Sous-Comité a décidé, après que l'animateur et le vice-animateur des consultations prévues eurent fait rapport des avancées réalisées pendant lesdites consultations, de créer, dans le cadre d'un plan de travail quinquennal, un groupe de travail au titre du point de l'ordre du jour relatif à un débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales, avec M. Misztal (Pologne) comme Président et M. Freeland (Australie) comme Vice-Président.



48. Le Sous-Comité s'est félicité du récapitulatif des consultations prévues sur la création d'un groupe de travail, présenté par l'animateur et le vice-animateur, qui reprenait de nombreux avis exprimés par les délégations lors des délibérations sur l'objet, le mandat et la méthode de travail du groupe de travail.

49. Le Sous-Comité a demandé au Président et au Vice-Président du groupe de travail nouvellement élus de poursuivre, pendant la période intersessions, les consultations sur l'objet, le mandat et la méthode de travail du groupe, et de consulter la présidence du Comité et le Secrétariat concernant les dates de la soixante-quatrième session du Comité de sorte que le groupe de travail puisse se réunir pendant la session et bénéficier des services d'interprétation. Il a recommandé que le Comité poursuive également l'examen de ce point à sa soixante-quatrième session.

50. Le Sous-Comité a exprimé sa gratitude à l'animateur et au vice-animateur pour leur travail et leurs efforts dans la conduite des consultations prévues et les a félicités pour leurs nouvelles nominations comme Président et Vice-Président du groupe de travail.
